

**Communiqué de presse du 23 avril 2026**

## Pourquoi encore la grève ?

---

Non ce n'est pas un jeu, on ne joue pas au chat et à la souris, et pourtant il y a un peu de cela.

C'est en effet, le pot de terre contre le pot de fer, les employés de la fonction publique sont écrasés par un gouvernement soutenu par le législatif de droite. On se joue, une fois encore, des employés de l'Etat au service de la population en affichant un budget déficitaire en automne qui s'avère positif en hiver. *Bis repetita* depuis 5 ans ! Mais trop tard pour les fonctionnaires, ils seront une fois de plus mangés par le gros chat qui a rusé. C'est toujours la même ruse : on grossit un budget qui passera pour déficitaire, on fait les coupes dites nécessaires, le législatif vote (ou refuse cette fois-ci pour faire plus d'économie encore) la loi du budget et voilà que l'affaire est dans le sac. C'est un vrai chat botté qui rend service à son patron qui mange les petites souris qui tentent de faire leur besogne. Pardonnez l'image, mais elle reflète si bien la réalité, on ne peut s'empêcher de faire l'analogie.

Pas d'augmentation de postes, tant pis pour les plus démunis dont, par exemple, des enfants qui doivent être placés dans des foyers. Tant pis pour les réformes qui sont faites au tranchant du couteau, on supprime l'école de soutien *de Lullin* au nom de son coût. Erreur, si on sait calculer, soutenir 22 jeunes par an, c'est très rentable. Et *le pré-qualifiant* dont les plans d'étude ne sont pas encore terminés et qui sera introduit en septembre, sera-t-il plus efficient que Lullin et les préparatoires actuelles ? Les enseignants en doutent !

C'est sans parler de la nouvelle maturité gymnasiale qui ressemble plus à une injonction de formation commerciale et juridique plutôt qu'à des études permettant d'ouvrir les esprits ! C'en est fini des heures de théâtre et des maturités de musique et d'arts plastiques, spécificités genevoises, on préfère favoriser des parcours SAE (sport art étude) dont la dotation horaire par semaine est plus basse alors que la maturité serait tout aussi performante. Les enseignants ne savent plus sur quels pieds danser. Savez-vous que les heures au cachet sont la rémunération des enseignants qui font les plans d'étude ? Ils et elles sont payés 45.-chf/heure pour les « remercier » de leur expertise, cela ne paie même pas les heures de crèche ou les baby-sitters qu'il faut engager pour se libérer. Voilà comment l'expertise professionnelle est rémunérée à l'Etat. Non, les souris ne dansent pas ou peut-être à cloche pied. Surtout que ces

heures se rajoutent au 1800 heures par an qui ne sont d'ailleurs pas respectées avec la nouvelle directive sur le temps de travail.

Les enseignants approchent des périodes d'examens, ils seront en peine à faire la grève, pourtant beaucoup d'entre eux et elles s'annonceront grévistes, mais ne libéreront pas les élèves. Jolie manne pour l'Etat : des grévistes qui ne feront pas la grève... Même les mécanismes syndicaux sont en berne, le chat a tout prévu pour capturer les souris bien dociles.

Cette danse du chat et de la souris est intenable, c'est pourquoi :

Avenir Syndical Enseignement demande:

- que la directive des 1800 heures soit respectueuse du temps de travail des enseignants et que la dotation horaire soit baissée de 2 heures hebdomadaires, si la directive est maintenue
- que la réforme de la maturité gymnasiale respecte les acquis des réformes précédentes : les maturités artistiques doivent rester une option particulière
- que le pré-qualifiant respecte le rythme de chaque élève, que le dispositif Lullin soit maintenu tel qu'il est
- que les heures au cachet des enseignants soient comptabilisées pour la caisse de pension (pas d'argent au noir à l'état), que soit enfin réglées les sommes dues du salaire au cachet à la CPEG!
- que le budget respecte les mécanismes salariaux, qu'il respecte la hausse des primes d'assurance en respectant l'indexation des salaires à hauteur de 2,5%, les salaires n'ont pas été indexés depuis 5 ans
- Que les personnes partant à la retraite puissent bénéficier, et d'un double salaire lors de leur départ après une longue carrière, et de salaires indexés avant le départ à la retraite
- Que les annuités soient respectées pour respecter la progression de l'échelle des salaires à l'état

Fabienne Payré

Pour *Avenir Syndical enseignement*

076 282 15 18